

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

N° 17/2021

**Objet : Programmation 2021
du Contrat de Ville**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
TERRE DE PROVENCE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

SÉANCE DU 4 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatre mars, à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD
Date de convocation du Conseil de Communauté : 26 février 2021.

PRÉSENTS :

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith, BLANC Michel.

Pour la Commune de CABANNES : HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, CHAUVET Eric, DARASSE Adelaïde, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, LUCIANI-RIPETTI Marina, SALZE Annie, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, DELABRE Eric.

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FÉLICE Jean-Marc.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOUFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, FERRIER Pierre.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, MONDET Cécile, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la Commune de CHATEAURENARD : PONCHON Solange (absente ayant donné pouvoir à CHAUVET Eric), AMIEL Cyril (absent ayant donné à pouvoir à MARTIN Pierre-Hubert), REYNÈS Bernard (absent ayant donné pouvoir à DIET-PENCHINAT Sylvie).

Pour la Commune de MOLLEGES : MARCON Patrick (absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne).

Pour la Commune de NOVES : REY Christian (absent ayant donné pouvoir à MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc).

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : CHABAS Sylvie (absente ayant donné pouvoir à ROBERT Daniel).

EXCUSÉS :

Pour la Commune d'EYRAGUES : POURTIER Yvette.

SECRETAIRE DE SÉANCE : MARTIN Pierre-Hubert.

Mme la Vice-Présidente déléguée à l'Action Sociale et à la politique de la Ville expose que dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2020, prolongé le 7 novembre 2019 jusqu'en 2022, un appel à projets a été lancé en novembre dernier pour la programmation 2021 dont l'objectif est de contribuer à répondre aux problématiques rencontrées par les habitants des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

Le montant des crédits spécifiques de l'Etat n'est à ce jour pas encore notifié mais devrait se stabiliser à 100 000 € (montant identique à ceux de 2019 et 2020), selon les échanges avec les services de l'Etat à l'occasion du Comité de Pilotage de la programmation qui s'est réuni le 11 février 2021.

Cette dotation permet de financer les projets ayant reçu un avis favorable de la commission Politique de la Ville et Action Sociale réunie le 12 janvier 2021.

Une trentaine de projets ont été reçus pour un coût total de 491 392 € et un montant total de demandes de 265 430 €.

La programmation proposée s'élève donc à 242 000 €, tous partenaires confondus (Etat, Terre de Provence, Conseil Départemental, bailleurs) contre 241 638 € en 2020.

La programmation 2021 est, comme en 2020, majoritairement consacrée au pilier Cohésion Sociale, notamment en raison du nombre prépondérant d'actions déposées par les porteurs de projets sur cette thématique.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

VU le Décret n° 2015-1138 du 14 septembre 2015 rectifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

VU la délibération du 11 juin 2015 approuvant la signature du contrat de ville 2015-2020 ;

VU la délibération du 26 septembre 2019 autorisant le président à signer l'avenant 2020-2022 au contrat de ville (protocole d'engagements renforcés et réciproques) ;

CONSIDÉRANT la nécessité de contribuer au financement des projets et établir ainsi la « programmation 2021 » ;

CONSIDÉRANT les objectifs du Pacte d'engagements renforcés et réciproques ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'encadrer par une convention les subventions qui sont accordées au titre du Contrat de Ville ;

APRÈS AVIS DE la commission Politique de la Ville et Action Sociale le 19 janvier 2021 ;

APRÈS AVIS DU Comité de Pilotage du 11 février 2021 ;

AYANT OUI l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'engagement financier de Terre de Provence à due concurrence de celui de l'Etat, soit un engagement de 100 000 €,
- **VENTILE** la participation financière de la communauté selon la proposition présentée,
- **APPROUVE** l'octroi des subventions en découlant,
- **AUTORISE** sa Présidente à signer les conventions correspondantes avec les porteurs de projets, ainsi que tout document s'y rapportant.

Membres en exercice :	42	Votes pour :	41	Abstentions :	0
Votants :	41	Votes contre :	0		

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 4 mars 2021,

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Corinne CHABAUD



Répartition des financements de la programmation 2021 du Contrat de Ville

P. J. : 5

Réf. CGET	Châteaurenard	Roquecoquille	Orgon	(r) reconduction (n) nouveau	Porteur de Projet	Opération	Coût du projet	demandé 2021	Proposition globale	Terre de Provence	PDEC	CD13	UNICIL	13Habitat
1. PILIER COHESION SOCIALE							324 915 €	174 530 €	154 800 €	69 900 €	55 400 €	16 000 €	13 500 €	
								66%	64%	70%	55%	67%		
1.1. Education														
1121	c	r	r		Meg Academie	Prim'Académie	20 000 €	15 000 €	15 000 €	4 000 €	5 500 €	3 000 €	2 500 €	
1.2. Santé														
1211	c	r	r		Maison des Adolescents 13 Nord	Jardin partagé "les mains dans la Terre"	14 234 €	10 744 €	10 000 €		4 500 €	3 000 €	2 500 €	
1211	c	r	o	r	ATOL	Permanences d'une psychologue pour lever les freins à l'emploi	14 700 €	6 200 €	6 000 €	6 000 €				
1221	c	r	o	r	Terre de Provence Agglomération	Coordination Atelier Santé Ville	23 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €				
1.3. Parentalité et droits sociaux														
1311	c	r	r		Pôle Ressources Parentalité Familles	Lieu d'accueil Enfants Parents (LAEP) : les minis bulles	9 740 €	6 000 €	3 500 €	3 500 €				
1321	c	r	o	r	CIDFF	Accès au droit des femmes et des familles	10 000 €	8 000 €	6 000 €		6 000 €			
1.4. Culture et expression artistique														
1.4.2. Médias de proximité et audiovisuel / lutte contre la fracture numérique														
1422	c	r	r	n	Les Suds, à Arles	Radio des Suds	6 500 €	4 000 €	4 000 €		4 000 €			
1425	r	r	r		ATOL	Adulte Relais : Animateur socio-numérique	41 539 €	21 900 €	18 800 €	13 800 €			5 000 €	
1425	c	r	r		Pôle Formations du Pays d'Arles	eService public Inclusion Numérique	19 250 €	18 000 €	15 400 €		11 400 €	4 000 €		
1.5. Lien social, citoyenneté et participation des habitants														
1.5.1. Jeunesse / accompagnement de la jeunesse														
1514	c	r	r		ADDAP13	Chantier éducatif Jeunesse	5 454 €	2 800 €	2 800 €	2 800 €				
1514	o	r	n		Familles Rurales	Déconfinés... et après	7 320 €	3 800 €	3 000 €		3 000 €			
1514	c	r	r		MJC Châteaurenard	Sports, Culture, Loisirs & Nous	6 840 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €				
1514	c	r	r		Pôle Jeunesse Châteaurenard	Citoyenneté, Réussite éducative et accompagnement à la parentalité	34 600 €	10 000 €	10 000 €		10 000 €			
1514	r	r	n		Les suds, à Arles	RAP	8 500 €	6 000 €	4 000 €	2 000 €		2 000 €		
1.5.3. Actions de médiation														
1531	o	r	r		ADDAP13	Adulte Relais : Médiation éducative	45 722 €	8 700 €	8 700 €	8 700 €				
1.5.4. Accès à la citoyenneté / Atelier de savoirs socio-linguistiques														
1543	r	o	r		Delta Sud Formation	Communiquer pour s'intégrer	33 786 €	28 786 €	27 000 €	8 500 €	11 000 €	4 000 €	3 500 €	
1.5.5. Participation des habitants														
1551	c	r	r		Collectif du Vieux Village	Animations dans le Vieux Village + expo photo	2 900 €	1 500 €	2 000 €	2 000 €				
1554	o	r	r		Familles Rurales	Animation du Conseil Citoyen	3 750 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €				
1554	o	r	r		Familles Rurales	Rally en famille	2 000 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €				
1.5.6. Sports et loisirs														
1561	c	r	r		C.O. Chateaurenardais Handball	cohésion sociale et mixité autour des valeurs citoyennes	6 630 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €				
1562	c	r	r		La Palestre	Bien vieillir - Le mouvement c'est la vie	2 450 €	1 600 €	1 600 €	1 600 €				
2. PILIER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI							110 597 €	48 000 €	44 700 €	10 000 €	34 700 €			
								18%	18%	10%	35%			
2.1. Emploi														
2.1.2. Accompagnement à l'insertion professionnelle														
2122	c	r	r		Mission Locale du Delta	Pas à pas vers l'emploi	28 231 €	21 000 €	19 700 €	5 000 €	14 700 €			
2122	o	r	r		Mission Locale du Pays Salonnais	Dispositif spécifique aux jeunes en QPV : R.A.P.I. D.	25 366 €	19 000 €	19 000 €	5 000 €	14 000 €			
2.2. Développement économique														
2211	c	r	o	r	Initiative Pays d'Arles	Citéslab - amorçage de projets	57 000 €	8 000 €	6 000 €		6 000 €			
3 - PILIER CADRE DE VIE							37 880 €	34 500 €	34 100 €	11 700 €	9 900 €	8 000 €	4 500 €	
								13%	14%	12%	10%	33%		
3.1.2. Logement et Habitat														
3122	r	r	n		FPH / CC Chato / Pole Eco design	Aménagement extérieur Roquecoquille		6 000 €	6 000 €	6 000 €				
3122	o	r	n		FPH / CC Orgon / ABNS	Embellissement HLM St Gervais	11 880 €	7 500 €	7 500 €	3 000 €			4 500 €	
3.1.3. Transport et Mobilité														
3131	c	r	o	r	TMS	Mobilité vers l'emploi	26 000 €	21 000 €	20 600 €	2 700 €	9 900 €	8 000 €		
4 - PILOTAGE, INGENIERIE, RESSOURCES ET EVALUATION							18 000 €	8 400 €	8 400 €	8 400 €				
								3%	3%	8%				
4.1.3. Evaluation, études, diagnostics et audits														
4131	c	r	o	n	CRPV-PCA	Impact Covid-19 sur les QPV	18 000 €	8 400 €	8 400 €	8 400 €				
							491 392 €	265 430 €	242 000 €	100 000 €	100 000 €	24 000 €	13 500 €	4 500 €